

Monument aux morts de Marly-le-Roi

De Le Wiki de la Grande Guerre

Aller à : navigation, rechercher



Le Monument aux morts



Sommaire

- 1 **La construction du monument**
- 2 **Le monument parmi les autres en France**
- 3 **Sources**
- 4 **Notes et Références**

La construction du monument

L'histoire du monument aux morts de Marly est originale car, contrairement aux autres, dont la construction n'est le plus souvent évoquée qu'après l'armistice, c'est dès 1915, alors que la guerre fait encore des ravages, que l'édification est à l'ordre du jour du conseil municipal de Marly. En effet, le 12 janvier le conseil municipal décide d'ériger un monument pour ses morts et, le 16 juillet, sa construction est votée à l'unanimité. Cependant, ce n'est que deux ans après, le 19 février 1917, que l'architecte M. Lecointe est chargé d'étudier le projet. Il est également

décidé de mettre une plaque commémorative dans la mairie. Cependant, en septembre 1919, au vu des difficultés financières de la ville, en pleine reconstruction après la guerre, la municipalité ne possède pas les moyens de faire construire le monument, sauf en recourant à un emprunt. Le conseil municipal décide alors de lancer une souscription auprès des habitants.

En mai 1920, il élabore le projet de faire construire un monument aux morts dans le cimetière nouveau ce qui est une spécificité puisque, la plupart des monuments se trouvant sur des places de villages. En août de la même année, le projet de Pierre Sardou, l'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux et des monuments historiques, est accepté.

La construction d'un ossuaire est également prévue. M. Lecointe est chargé d'établir les plans et devis du monument selon le projet de Pierre Sardou en décembre 1920. Compte tenu du prix annoncé, la municipalité demande une aide financière au préfet en avril 1921. En juillet 1921, le devis des travaux édité par la mairie explique exactement ce qu'elle souhaite pour son monument. Il y est précisé notamment que le monument sera en pierre d'Euville, qu'il sera sur un socle de béton, de gravillon et de ciment de Portland. Ce devis précise également les différentes parties du monument, la répartition des sommes entre les différentes parties, ainsi que les proportions du monument. Le devis est lu et approuvé par le conseil municipal ainsi que des membres de la commune. Le 12 août 1921, l'architecte Georges Landman écrit une lettre certifiant que le conseil municipal l'a chargé d'effectuer les travaux, selon les plans de Lecointe, pour la somme de 25 000 francs. Le 7 octobre, la mairie édicte un mandat de paiement de 4 500 francs pour l'architecte. Enfin, le 29 octobre, le conseil municipal édicte plusieurs mandats de paiement pour payer M. Landamn, un 20 500 francs et un de 1250 francs, un certificat d'acompte est dressé ainsi que la procès-verbal pour la réception définitive du monument. En 1927, on décide que toutes les concessions autour de ce monument seront réservées à ceux qui auront rendu des « services publics ou nationaux ».

Sur les 96 noms que compte le monument aux morts de la commune de Marly-le-Roi, 85 ont pu être formellement identifiés. Le Marlychois le plus jeune mort pour la France est Gaston Chaquin, mort à l'âge de 20 ans, le plus âgé se nomme Alfred Cailleux, mort à l'âge de 44 ans. La Première Guerre mondiale a touché des familles entières : les disparitions des frères René et Eugène Lancelin, ou des frères Lucien et Pierre Bourdon en sont un exemple. Pour la commune de Marly-le-Roi, c'est la classe d'âge 1895 qui a le plus souffert car 4 hommes sur 15 nés à cette date ont disparu suite au conflit. La journée qui emporta le plus de Marlychois est aussi celle considérée comme la journée la plus meurtrière de toute l'histoire de France pour ce qui est des pertes militaires : le 22 août 1914 : ce furent 27.000 soldats français qui furent tués dans les Ardennes belges, dont 4 soldats marlychois : Henri Berneront, Georges Camus, Eugène Philippe et Eugène Yvan.

Par la suite, le monument connaît des modifications comme la plaque ajoutée pour les soldats tombés lors de la Seconde Guerre mondiale, comportant trente noms, ou encore une plaque rappelant les morts lors des Guerres d'Indochine et d'Algérie. Enfin, un rosier dit de « Ravensbrück » du nom du camp de concentration spécialement destiné aux femmes, situé dans la région de Brandebourg en Allemagne, est planté en 1965 en l'honneur des déportés et des résistants.

Le monument parmi les autres en France

Le deuil de la Grande Guerre a ainsi déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont presque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés, malgré les difficultés de la reconstruction suite à tel conflit total. L'État a dû intervenir afin d'accorder des subventions et réglementer les édifications car les communes se reconstruisent et font face à des difficultés financières. Ce sont les souscriptions populaires qui couvrent parfois la totalité des dépenses. La construction de ces monuments commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XXe siècle et dans la plupart des

pays, on ajoute même à la liste des morts de la Grande Guerre ceux de la Seconde Guerre mondiale, puis des guerres suivantes comme les guerres de décolonisation d'Indochine et d'Algérie en France et comme c'est le cas avec le monument de Marly. La période principale de construction est cependant les années 1920, dans les pays occidentaux : 30 000 monuments sont construits de 1918 à 1925 en France, soit quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre^[1].

Ces monuments sont inspirés de stéréotypes architecturaux. En effet, les premiers monuments aux morts réemploient les mêmes dispositifs. Néanmoins chaque pays et chaque culture offre des variantes : en France, l'une des formes privilégiées est l'obélisque. Elle concerne essentiellement les monuments communaux, placés au centre de l'espace public tel que la place principale ou dans des lieux symboliques : près de la mairie, de l'école, de l'église ou du cimetière comme ce fut le cas pour Marly-le-Roi. Pour ce qui est des ornements présents sur ces monuments, les plus courants sont la couronne de feuilles de chêne ou la branche du même arbre qui se trouve être le symbole des vertus civiques et de la gloire. La couronne de feuilles de laurier présente sur le monument ou une branche de ce même arbre est quant à elle, le symbole des vertus militaires. Il est aussi possible, de trouver comme c'est le cas pour le monument de Marly, une palme ou une branche d'olivier, qui représente la paix. A ceci s'ajoute, la croix de guerre 1914-1918, plus ou moins épurée au point de n'être parfois qu'une simple croix pattée. Elle est aussi mise sur le monument. Enfin, une urne funéraire peut également être présente dans certains cas de monuments. Les inscriptions gravées et c'est tant le cas pour ce qui est du monument de Marly-le-Roi, peuvent revêtir un caractère civique : La phrase « La commune de ... à ses enfants morts pour la France/la Patrie » en est l'illustration.

A partir de ce bref aperçu de la construction du monument aux morts de Marly-le-Roi, plusieurs éléments ressortent : tout d'abord l'originalité du monument, par le fait que ce monument serve également d'ossuaire pour certains corps, grâce à la présence du caveau. Ensuite, la lenteur de la construction du monument. Alors que l'idée de construire un monument est évoquée dès 1915, ce n'est qu'en 1921 qu'il est construit. Cette lenteur peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la lenteur administrative, c'est-à-dire le grand nombre de documents officiels qui doivent être édictés pour élaborer le projet : demander le devis d'un architecte, voter le budget, etc. Cela induit une nécessaire lenteur dans le processus. En outre, cette lenteur s'explique aussi par le manque de moyens de la commune. Même si celle-ci ne se trouve pas directement sur le front où ont lieu les combats, elle est touchée par la guerre et doit également participer à la reconstruction du pays. De plus, la commune n'est pas très grande et ne possède pas beaucoup de moyens, ce qui explique l'appel à la souscription et la demande d'aide financière au préfet ; demandes qui nécessitent à nouveau d'édicter des papiers officiels, ce qui entraîne encore une certaine lenteur administrative. Enfin, la durée du projet d'édification peut également s'expliquer par la forte absence de la main d'œuvre, la plupart des hommes de 20 à 48 ans étant mobilisés pendant et après la guerre, ce qui implique une impossibilité matérielle de faire les travaux.

Sources

- Annette Becker, Les Monuments aux Morts - Mémoire de la Grande Guerre, Paris, éd. Errance, coll. « Art et Patrimoine », 1991.

- Archives départementales des Yvelines, 2O 147 2

- Franck David, Comprendre le monument aux morts. Lieu du souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire, Paris, éditions Codex, 2013.

- <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/resultcommune.php?insee=78372&dpt=78&idsource=51653&table=bp08> .

-
<http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/memoire/sepultures-et-monuments-aux-morts/les-monuments-aux-morts>.

Notes et Références

1. DESCAMPS Olivier, La Mort Monumentale, France, 1984, Documentaire de 27'19 minutes

Récupérée de

« http://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Monument_aux_morts_de_Marly-le-Roi&oldid=1575 »



- Mentions Légales
- Données personnelles